Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu

Créé par arrêté préfectoral du 13/09/1979

Nos réf. : CF/2017-039

COMPTE-RENDU DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le 09 février 2017 à onze heures, les Membres du Comité Syndical se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Albert DELAMARRE, Président,** à Bédée.

Nombre de Membres en exercice : 74
Date d'envoi de la convocation : 27 janvier 2017
N° de convocation : 017-022

PRESENTS : Mme ROUAULT Marie-Paule (BRETEIL) - M. BAUDAIS Gérard (LA CHAPELLE-THOUARAULT) - M. TANNOUX Louis (LA CHAPELLE DU LOU DU LAC) - Mme RIOU Monique (L'HERMITAGE) - M. DELAMARRE Albert (PLEUMELEUC) - M. VITRE Didier (SAINT MEEN-LE-GRAND) - M. THOMAS Éric (SAINT PERAN).

PROCURATIONS :

ABSENTS EXCUSES : Mme DAVY Annie, M. RONSIN Jean-Paul (BEDEE) - M. DUIGOU Emmanuel (IFFENDIC) - M. THIRION Dominique (MONTFORT-SUR-MEU) - Mme BASCK Armelle (MORDELLES) - M. AUBREE Pascal, M. FERRADINI Marc (SAINT GILLES) - M. BOUETARD Gilbert, M. ROZE André (SAINT MAUGAN) - M. DAHYOT Dominique (SAINT THURIAL) - M. PERSEHAIE Pierre (TREFFENDEL).

ABSENTS : M. PLADYS Alexandre, M. TIRON Thierry (BLERUAIS) - Mme BERTHELOT Eliane, M. LUCE Olivier (BOISGERVILLY) - M. BERTRAND Thierry, M. MOISAN Pascal (BREAL-SOUS- MONTFORT) – M. CHERIAUX Michel (BRETEIL) - Mme GILLOIS Nicole, M. GUERILLOT Cyril (CHAVAGNE) - M. LEMARCHAND Denis, M. MORLAIS Jean-Luc (CINTRE) - M. LEVREL Denis, M. TOQUET Pascal (GAËL) - M. LERAY Christophe, M. RUFFAULT Joseph (GOVEN) - M. BECHERIE André (IFFENDIC) - M. BAUDET David (LA CHAPELLE DU LOU DU LAC) - M. GARIN Julien (LA CHAPELLE-THOUARAULT) - M. BESNARD Stéphane, M. DUAULT Philippe (LA NOUAYE) - M. BOHUON Jean-Yves, M. FOUGERAY Robert (LE VERGER) - Mme FAUDÉ Martine (L'HERMITAGE) - M. PERRAULT Guy, M. ROSSELIN Didier (LOSCOUET-SUR-MEU) - M. DELAHAYE Claude, M. FORGEARD Vincent (MERILLAC) - Mme COCHERIE Joëlle, M. DESPRES Joseph (MONTAUBAN-DE-BRETAGNE) - M. DUAULT Jean-Baptiste, M. PILLET Frédéric (MONTERFIL) - M. GUÉRIN Jérôme (MONTFORT-SUR-MEU) - M. NOZAY Jean-Michel (MORDELLES) - M. MINIER Marcel, M. POIRIER Jean-Luc (MUEL) - M. BAUDRIER Martial, Mme LE FEUNTEUN Mari-Charlotte (PARTHENAY-DE-BRETAGNE) - M. FOUVILLE Yannick (PLEUMELEUC) - M. EPAILLARD Ludovic, M. LEMÉTAYER Armel (ROMILLE) - M. BOUVET Jean, M. MASSON Mickaël (SAINT GONLAY) - Mme LE GOUÉVEC Isabelle, M. LORAND Joël (SAINT MALON-SUR-MEL) - M. GLOTIN Michel (SAINT MEEN-LE-GRAND) - M. EVEILLARD Robert, M. LEROY Claude (SAINT ONEN-LA-CHAPELLE) - M. LESEC Patrick (SAINT PERAN) - M. GROLLEAU Patrick (SAINT THURIAL) - M. BRIANTAIS Patrice, M. LEROY Bernard (SAINT UNIAC) - M. JEHANNIN Adrien, M. LEFEUVRE Eric (TALENSAC) - M. BANCHEREAU Charléric (TREFFENDEL) - Mme QUÉRÉ Sandrine, M. TROTEL Stéphane (TREMOREL).

Etaient également invités : M. DORANLO Henri (MAXENT) : EXCUSE.
M. JUHEL Yves, M. LIMOUX Pascal (ILLIFAUT) ABSENTS.

Secrétaire de séance : Mme ROUAULT Marie-Paule (ROMILLE)

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – N° 2017-002

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, (Article L 2312.1 et L 5211.36), le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu doit organiser un débat sur les orientations générales du budget.

Conformément à l'ordre du jour, Monsieur Le Président introduit le débat d'orientations budgétaires.

Le Comité Syndical prend acte des orientations budgétaires présentées dans le document joint.

M. Delamarre présente le débat d'orientations budgétaires qui permet de visualiser l'ensemble des actions proposées pour l'année 2017 par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu. Le prévisionnel et la répartition du financement sont présentés pour chaque projet de travaux.

Concernant les travaux Breizh Bocage, ceux-ci ont été budgétisés à la baisse, compte tenu de la situation des dossiers Breizh Bocage, à savoir le non-paiement des subventions des dossiers de travaux 2015 et 2016 comme ceux de l'animation par l'autorité de gestion, le Conseil Régional de Bretagne qui gère les fonds Européens. Aussi, la part de l'Agence de l'Eau ne peut également être versée comme les acomptes des dossiers en cours. Cela représente près de 250 000 € attendus.

Aussi, une ligne de trésorerie a été sollicitée et doit être ouverte dans les prochains jours. Mais celle-ci ne sera sans doute pas suffisante si les subventions Breizh Bocage attendues ne sont pas versées d'ici juin 2017, il sera donc nécessaire de délibérer à nouveau en mars pour autoriser le Président à solliciter une nouvelle ligne de trésorerie d'un montant supérieure, compte tenu des travaux Milieux aquatiques engagés dès ce printemps.

Concernant les compétences GEMAPI, le Président précise qu'une réunion avec l'Institution d'Aménagement de la Vilaine et les 4 Préfets (35,44, 56 et 22), aura lieu le 15 février prochain, que les Communautés de Communes ont été sollicitées pour nous préciser leur organisation, leur réponse est attendue vers le 15 mars 2017 afin d'en informer le Comité Syndical prévu le 22 mars 2017.

La séance est levée à 11h45.